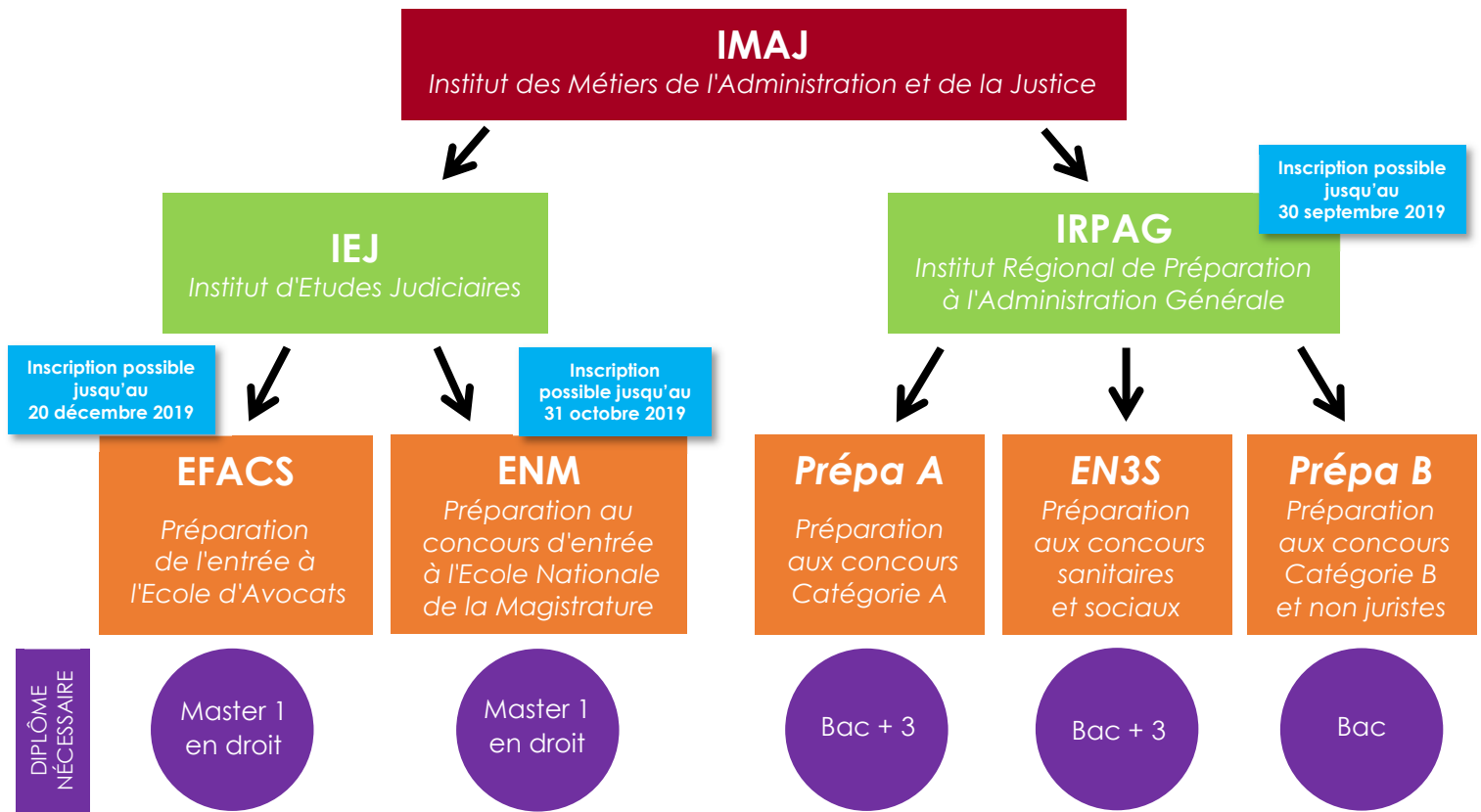


Je veux m'inscrire en formation de préparation aux concours administratifs



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

J'ai déjà été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne

(à l'Ecole de Droit ou dans une autre composante)

- Envoyer un mail à l'adresse scola.imaj@uca.fr **en précisant votre situation (réinscription)** ainsi que :
 - Nom / Prénom
 - Date de naissance
 - Régime d'inscription *
 - Formation souhaitée**(obligatoirement en lien avec le diplôme nécessaire)**
- Attendre la confirmation par retour de mail de la scolarité pour procéder à votre inscription en ligne
- Suivre la procédure « inscription administrative » en 4 étapes, indiquée en détails sur le site internet de l'Ecole de Droit :

Je n'ai jamais été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne

- Envoyer un mail à l'adresse scola.imaj@uca.fr **en précisant votre situation (première inscription)** ainsi que :
 - Nom / Prénom
 - Formation souhaitée
 - Régime d'inscription ***(obligatoirement en lien avec le diplôme nécessaire)**
- Attendre la confirmation par retour de mail de la scolarité qui vous renverra sur un lien pour procéder à votre inscription administrative en ligne
- Suivre la procédure « inscription administrative » en 4 étapes, indiquée en détails sur le site internet de l'Ecole de Droit :

<http://droit.uca.fr/scolarité/inscription-administrative/>

* Régime d'inscription

Formation Initiale (FI) : étudiant(e) qui n'a pas interrompu ses études pendant plus de 2 années consécutives, qui peut travailler à temps partiel ou complet.

Reprise d'Etudes (RE) : personne qui a interrompu ses études pendant au moins 2 années consécutives et qui finance elle-même sa formation.

Formation Continue (FC) : financement de la formation par un tiers (entreprise, OPCA, Pôle Emploi ...)

Rappel des tarifs

- Formation de préparation aux concours de catégorie A : 1000 €
- Formation de préparation aux concours sanitaires et sociaux (formation EN3S) : 1000 €
- Formation de préparation aux concours de catégorie B : 700 €

Si vous souhaitez vous inscrire en préparation aux concours A ou EN3S et que vous ne bénéficiez pas d'une bourse du CROUS, il vous faudra impérativement cocher la ligne "Droits Préparation concours Ecole de Droit - uniquement 1ère inscription : EFACS, ENM, Prépa A et Prépa A EN3S" dans une rubrique que l'Université appelle "droits optionnels". Cette démarche permettra d'arriver à votre somme totale à payer, c'est à dire 1000 €.

Attention : Ce terme "1ère inscription uniquement" correspond pour l'Université au fait de s'inscrire à l'IRPAG en 2019/2020 sans y avoir été inscrit(e) pendant l'année 2018/2019.

Tarifs préférentiels (uniquement pour les étudiants réalisant une seconde inscription identique (même catégorie) au sein de l'IRPAG de Clermont -Ferrand, en 2018/2019 et en 2019/2020)

- Formation de préparation aux concours de catégorie A : 500 €
- Formation de préparation aux concours sanitaires et sociaux (formation EN3S) : 500 €
- Formation de préparation aux concours de catégorie B : 350 €

Au cours de votre inscription en ligne, un récapitulatif vous sera présenté avant le paiement. Si vous constatez que le tarif demandé en fonction de votre situation n'est pas celui annoncé ci-dessus, nous vous invitons à interrompre la procédure sans enregistrer vos informations, et à prendre immédiatement contact avec nos services : scola.imaj@uca.fr / [04 73 17 76 56](tel:0473177656) ou [04 73 17 76 67](tel:0473177667).

Pièces justificatives

N'oubliez pas de déposer en ligne vos pièces justificatives, de façon à finaliser votre inscription.

- Si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne avant l'année 2019/2020 : la liste à déposer est consultable sur notre site de l'Ecole de Droit via ce [lien](#).

- Si vous avez déjà été inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne, il vous faudra déposer :

- * Une photo d'identité récente ;
- * Une copie de vos diplômes obtenus ;
- * Une attestation de responsabilité civile ;
- * Tout document qui confirmerait un éventuel changement de situation dans votre état civil.

Pour que votre inscription soit définitivement validée, il faut impérativement :

- **que votre plus haut diplôme ainsi que votre paiement correspondent exactement à la formation demandée en fonction de votre situation,**
- **que les pièces justificatives soient déposées sur la plateforme.**

Dates de rentrée

Pré-rentrée : lundi 9 septembre 2019 à 14h (salle à confirmer)

Rentrée : à partir du mardi 10 septembre 2019

Les emplois du temps des deux premières semaines d'enseignement figureront dans l'actualité dédiée à la rentrée 2019 sur le site de l'École de Droit à partir de début septembre ; une fois votre inscription réalisée, vous pourrez les consulter directement en vous connectant sur votre ENT.